Quarantième année. — N° 200. Un numéro : *dix centimes.* Mardi 30 Août 1881.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires :

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Amboise-Richel., 3 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
29 Août 1881.

Chronique générale.

On sait que le comité gambettiste de la rue de Suresnes combattait la réélection de plusieurs républicains sortants et présentait des candidats nouveaux dans 22 circonscriptions.

Des 22 nouveaux candidats, 3 seulement ont été élus. Ils n'avaient d'ailleurs pas de compétiteurs républicains. 9 ont été définitivement battus ; 11 sont en ballottage avec des chances de succès très-diverses.

Et quant aux députés républicains, dont le comité gambettiste avait juré la perte, au nombre de 25, il y en a 8 réélus : MM. Arthur Picard, Drumel, Gatineau, Turigny, Franck-Chauveau, Talandier, Salard, Labuze ; 12 sont en ballottage : MM. Seignobos, Labadié, Beauquier, de Gasté, Duportal, Trarieux, Lamy, Laisant, Belon, Levavasseur, Bonnet-Duverdier, Pascal Duprat, et 3 seulement définitivement écartés.

* * *

On remarque beaucoup que non-seulement M. Gambetta a subi personnellement un échec, mais il ne paraît pas que sa protection ait porté bonheur. Il a fait à Cahors, à Tours, à Châteaudun des voyages électoraux. Dans le Lot, MM. Relhié, Calmon fils, Béral, que M. Gambetta patronait, ont été battus. A Tours, M. Rivière, qui avait reçu et encensé le dictateur, est également battu. A Châteaudun, M. Isambert, rédacteur en chef de la *République française*, est blackboulé misérablement. A Charleville, M. Gambetta écrit pour recommander M. Karcher, autre rédacteur de la *République française*. M. Karcher est battu.

* * *

Il n'est pas superflu de mettre en regard les suffrages obtenus en 1877 par les chefs de l'opportunisme et ceux qui leur échoient aujourd'hui :

MM.	1877	1881
Tirard	10,000	6,013
Spuller	13,630	9,550
Frébault	7,077	6,480
Brisson	18,765	8,757
G. Casse	9,007	7,685
Pascal Duprat	6,005	1,803
Allain-Targé	10,976	8,883
Gambetta	13,812	9,404

Quelle décadence, pour ne pas dire quelle déconfiture !

M. Gambetta, notons-le encore, arrive à Paris « bon dernier » dans le steeple-chase du suffrage universel !

* * *

Des démarches ont été tentées auprès de M. Gambetta pour lui démontrer l'impérieuse nécessité, à la suite des élections, de prendre résolûment le pouvoir en main avec la mission d'accomplir lui-même les réformes tant de fois annoncées et toujours ajournées. — M. Gambetta a répondu d'une manière absolument évasive en se retranchant derrière des considérations qui lui faisaient une loi de s'effacer en ce moment, et d'attendre des circonstances plus opportunes pour se mettre à la tête des affaires.

* * *

La grève des ouvriers charpentiers, à Paris, prend d'assez grandes proportions.

Dans le treizième arrondissement, 263 ouvriers, employés chez 9 entrepreneurs, ont cessé tout travail.

Dans le troisième arrondissement, les ouvriers, au nombre de 1,500, se sont réunis dans l'établissement de M. Mercier, rue Saint-Martin, pour y discuter avec 40 patrons leurs prétentions à obtenir 1 franc au lieu de 0 fr. 90 c. par heure de travail.

Dix-huit patrons ont adhéré à ce tarif. Les ouvriers occupés chez les vingt-deux autres se sont mis en grève.

* * *

Nous apprenons que M. Grévy, dans une lettre toute récente adressée de Mont-sous-Vaudrey à l'un des membres du cabinet, se montre partisan d'une convocation de la nouvelle Chambre à bref délai, ce qui implique nécessairement la dissolution de la Chambre actuelle.

* * *

On nous affirme, de source certaine, que, s'il est réélu président de la Chambre, M. Gambetta renoncera absolument au projet de prendre la présidence du conseil des ministres.

* * *

Le gouvernement est fort ennuyé de la publication, dans certains journaux étrangers, de renseignements inquiétants sur la situation en Algérie. On fait rechercher avec soin la source de ces informations, que des délations plus ou moins dignes de foi ont prétendu attribuer à des personnes du monde militaire.

* * *

Le maréchal de Mac-Mahon a été invité par le comte de Chambord à aller passer une quinzaine de jours au château de Frohsdorff. — L'ambassadeur de France à Vienne donne à M. Barthélemy Saint-Hilaire avis de cette invitation.

On adresse de Valognes à l'*Union* une lettre dont nous détachons les passages suivants :

« Dimanche, aux élections, j'ai vu des hontes, des pressions irrésistibles, des violences inouïes. Jusque dans la salle du scrutin, pas de liberté. On a répandu de l'argent à las pour faire boire et enivrer les hommes. Dans nombre de communes, des fanatiques ont saisi les électeurs à l'issue des basses messes et les ont entraînés de force au cabaret.

» Ces pauvres diables surmenés, tentés au-dessus de leurs forces, buvaient tant qu'ils voulaient pour rien ! Une fois ivres, abrutis et chancelants, on les bourrait de bulletins républicains, et on les surveillait jusqu'à l'urne. Pour s'assurer un homme, on le faisait tomber à l'état d'animal. Mardi 23 août, au marché de Valognes, et aujourd'hui vendredi 26, on nous a raconté des actes de tyrannie survenus en pleine salle de scrutin.

» A la porte de mairies rurales et aux abords se tenaient des malheureux, à moitié ivres, honteusement payés pour barrer le chemin, et imposer de force leurs bulletins républicains. Plusieurs électeurs conservateurs n'ont pas osé entrer dans la salle du scrutin. Ils s'en sont retournés chez eux, leur bulletin dans la main, sans oser voter. On sait le nom de ces communes, théâtres d'une tyrannie républicaine si révoltante.

» On nous a raconté que, dans une commune considérable voisine de la ville, un des assesseurs chargés de recevoir les votes, une sorte de furieux, reconnu comme tel, a palpé, tourné, retourné dans ses mains, le bulletin d'un électeur en lui disant : *Tu m'avais promis de voter pour Mangon.* Un autre, peut-être le même énergumène, assis à la porte de la mairie, a dit à un journalier qui venait voter : *Vote pour Mangon, sinon tu ne rentres pas chez moi.*

» Mille violences morales ont été pratiquées pour imposer le vote. Plusieurs maires, républicains fanatiques, sont allés à domicile, ont visité les électeurs à leurs chantiers, aux carrières, sur les champs de foire, pour les embaucher. M. Mangon lui-même, seriné par des conducteurs de bas étage, faisait rire de lui et de son guide quand il saluait profondément, comme de hauts personnages, des hommes très-méprisables. L'argent, les promesses de toute sorte ont joué un grand rôle. M. Mangon promettait partout des cartes de géographie, et, en cas de succès, il promettait des globes terrestres. Il y a un maire républicain qui, ne sachant ce que c'est qu'un *globe*, est allé, après coup, demander à son curé la signification énigmatique de ce mot.

» Voilà, monsieur le rédacteur, des ma-

27

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(*Suite.*)

— Ah ! vous voici enfin ! dit la jeune fille. Que me voulez-vous ? Dépêchez-vous. Il ne me convient pas de rester ici.

— Quoi ! Miguelle ! c'est ainsi que tu me parles ! Quand tu ne m'as pas vue depuis plus de dix ans !

— Je n'avais nul désir de vous revoir jamais. Encore une fois, qu'est-ce qui vous amène ?

— Mon devoir envers toi.

A ce mot, Miguelle se pencha de nouveau vers les barreaux, et, d'un ton très-radouci :

— Alors, vous me rapportez les bagues ? dit-elle.

Dans l'ombre, elle ne vit pas l'étrangère se mordre les lèvres, elle ne l'entendit pas murmurer :

« Quelle mémoire ! »

— Il ne s'agit pas de cette misère, reprit la femme pâle. Ton père et toi, vous fûtes des obstinés. Ce que je t'apportes, Miguelle, c'est une fortune.

Un rire moqueur et dédaigneux lui répondit.

— Une fortune ! vous !

Et tout à coup :

— Pour que vous fassiez seule profession de saltimbanque, qu'est donc devenu votre mari ? demanda Miguelle.

— Il est mort, mort comme ton père, dans la misère et la douleur. Nous sommes des victimes, Miguelle.

— Je fus la vôtre un jour, cela est sûr.

La femme fit un geste de colère :

— Encore ! murmura-t-elle. Je vois que tu as toujours le cœur vindicatif. Tu te rappelles les offenses, même celles qui ne sont que des chimères.

— Je sais comment je dois les nommer.

— Des chimères ! répéta lentement l'étrangère. Que dirais-tu donc, Miguelle, si tu devais tout à coup apprécier une grande vérité. Je te le dis, tu es riche.

La jeune fille ne répondit pas.

— Tu as pour dot trois cent mille francs.

— Taisez-vous, de telles paroles m'offensent.

— Non, je ne me tairai pas, Miguelle, il faut que tu saches ce que je veux t'apprendre. Porte sans crainte la main sur ce qui se trouve autour de toi, dispose de tous ces biens que, depuis dix ans, on semble te prêter. Dans cette maison que tu crois hospitalière, Miguelle, tu es chez toi, et si moi, la mendiante, je pouvais franchir cette grille, près de toi, dans la même demeure, Miguelle, je serais chez moi aussi.

— Prétendez-vous me rejoindre ? s'écria Miguelle. Eh bien ! essayez-le ; entrez, si vous l'osez, dans l'abri qui me reste, et vous verrez comment je vous y ferai recevoir.

— Oh ! Miguelle, Miguelle, combien tu te méprends sur le sens de mes paroles ! C'est qu'aussi, pauvre enfant, tu ne peux pas comprendre, tu ne peux pas deviner !... Miguelle, nous descendons d'Albrecth de la Jousselière, tandis que le général est le fils du baron Paulin.

— Eh bien ?

— Eh bien, par le baron Paulin, Albrecth fut secrètement dépouillé de la fortune d'Elsa Schemann, sa mère. Aux héritières de la victime, les héritiers du criminel doivent restitution. Comprends-tu bien, Miguelle ?...

Oui, Miguelle comprenait : car, tout à coup, elle saisit la grille pour se soutenir. Ses jambes fléchissaient.

— Je viens d'Allemagne et j'apporte toutes les preuves du crime, continua l'étrangère. Je t'ai cherchée longtemps, pauvre petite, j'ai bien souffert pour toi.

— Cessez de m'exprimer votre tendresse, dit Miguelle.

Et d'une voix sourde, brisée, elle soupira :

— Mon Dieu !

Elle restait immobile, toujours penchée contre les barreaux.

« Chasse cette femme, criaient en elle tous les souvenirs et tous les sentiments. — Que veut-elle ? Que sait-elle ? Que puis-je apprendre encore ? » répondait l'anxiété.

Et Miguelle demeurait sans parole...

Un mot suffit pour l'arracher à ce combat.

— L'heure s'avance et le jour se lève. Je crains que nous ne soyons surprises. Je te dirai le reste demain.

— Vous vous trompez, vous le direz tout de suite, répliqua Miguelle dont la main s'allongea tout à coup entre les barreaux et saisit celle de la femme pâle. Vous le direz ou vous resterez ici jusqu'à ce que j'appelle à mon aide.

— Juste ciel ! tu es folle ! reprit la femme avec effroi. Ne va pas faire une pareille extravagance.

— Vous avez peur, je vous ai sentie frémir. Allons, parlez, ou je pousse un cri.

— Laisse-moi d'abord.

— Non.

L'étrangère aurait voulu que Miguelle savourât un peu sa révélation avant d'y joindre des considérants. Elle sentit que la résistance était impossible.

— En 1815, dit-elle, un gentilhomme bavarois, amené par l'invasion, fut chargé de remettre six cent mille francs à la baronne Elsa de la Jousselière ou, à défaut d'elle, à son fils. Le 5 janvier 1816, il vint à Angers s'acquitter de cette mission

nœuvres qui m'ont révolté et m'ont contraint de sortir d'un parti où ni l'honneur, ni la justice, ni la liberté, ne sont plus.

» UN ANCIEN RÉPUBLICAIN. »

Mgr Freppel vient d'adresser aux électeurs de la troisième circonscription de Brest les remerciements suivants :

« Messieurs,

» En me choisissant pour votre député, à une majorité de voix encore plus considérable que celle de l'an dernier, vous venez de me prouver que, dans mes paroles et dans mes actes, j'ai été l'interprète fidèle de vos propres sentiments. Je n'attendais pas moins d'une population foncièrement chrétienne et qui sait défendre avec une égale ardeur les intérêts de la Religion et ceux du pays. La catholique Bretagne et en particulier le pays de Léon ne connaissent pas les défaillances, hélas ! trop nombreuses, que l'on voit se produire sur d'autres points du territoire français. Inaccessibles à la peur comme à la séduction, vous montrez en toute occasion cette noble fierté et cette indépendance de caractère qui ont fait du nom breton le synonyme de la fidélité aux principes et de l'attachement au devoir.

» Honneur à vous, messieurs, qui, au milieu des tristesses de l'heure présente, donnez ce grand exemple de constance et d'inébranlable fermeté ! J'en suis, pour ma part, profondément ému. Sans doute, pas plus que vous, je ne saurais me faire illusion sur les difficultés de la tâche que vous voulez bien me confier.

» Dans le cours de la période électorale, on a développé des programmes et fait entendre des menaces qui sont de nature à nous inspirer les plus vives inquiétudes. En dépit de ces manifestes moins réfléchis que bruyants, j'aime encore à penser qu'à défaut de tout autre mobile, le sentiment patriotique empêchera nos concitoyens de se porter à de telles extrémités.

» Isolée au milieu de l'Europe, par suite de nos malheurs publics, il me semble que la France aurait autre chose à faire qu'à porter une main téméraire sur le pacte fondamental qui, depuis le commencement de ce siècle, lui a valu les avantages et les bienfaits de la paix religieuse. Quand nous ne rencontrons à l'extérieur qu'indifférence ou hostilité, est-ce bien le moment pour les enfants d'une même patrie de s'entre-déchirer, de troubler toutes les situations par des actes de haine et de vengeance, d'ébranler les fondements de la propriété en ramenant parmi nous des scènes de violence et de spoliation que l'on aimait à croire impossibles à jamais ? Au lieu de faire la guerre à l'Eglise et de s'attaquer aux asiles de la prière et de la charité, de disputer le pain de chaque jour aux ministres du Seigneur, ne serait-il pas plus urgent, pour les mandataires du pays, de songer sérieusement aux intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, menacés par une révolution économique dont nul ne peut encore prévoir les conséquences ? Ce que nous devrions tous rechercher, en face de l'étranger qui nous observe pour tirer parti de nos divisions, c'est la paix intérieure, la concorde, le rapprochement des esprits et des cœurs sur le terrain de la Religion et du patriotisme. Voilà pourquoi, malgré tout ce que l'on a pu dire au milieu des ardeurs de la lutte électorale, je me refuse à croire que des Français vraiment dignes de ce nom veuillent faire de la persécution contre l'Eglise l'objet d'une politique raisonnable et sensée.

» A l'avenir de montrer si nous ne présumons pas trop de la raison politique et du patriotisme de ceux qui croient devoir se dire nos adversaires. Quoi qu'il arrive, messieurs, vous pouvez être certains que les députés catholiques ne failliront pas à leur tâche. Tant qu'il restera en France une tribune libre, et malgré les vides regrettables que l'indifférence des uns et l'ingratitude des autres ont amenés dans nos rangs, nous élèverons la voix en toute circonstance pour soutenir la cause du droit et de la justice. C'est un grand honneur d'être appelé à défendre de tels intérêts ; et c'est une grande force de pouvoir parler au nom de la Bretagne.

» CH.-EMILE FREPPEL, évêque d'Angers,
» *Député du Finistère.* »

Les incendies en Algérie.

L'*Algérie* de Philippeville, dans son numéro du mercredi 24 août, donne les renseignements suivants sur les incendies de forêts :

« Au moment où nous écrivons ces lignes, *tout brûle autour de nous*, du Col-des-Oliviers à Philippeville et de Jemmapes à Collo, c'est-à-dire sur une étendue de peut-être plus de soixante kilomètres carrés.

» A l'ouest, toute la région comprise entre l'Estaya, les Beni-Sala, les Beni-Toufout et Collo, n'est qu'une série d'immenses brasiers. Tous les monts prennent feu successivement. De ce côté, à partir du pont romain, c'est-à-dire presque au portes de notre ville, jusqu'au cap Asrah, tout est en feu. Après avoir dévoré les mamelons du ruisseau des Singes et du ravin du Lion, l'incendie dévore en ce moment (8 heures du matin) le communal de Stora.

» La charmante petite ville a disparu dans les nuages de fumée et ses habitants sont terrifiés. Nous ne croyons pas cependant que l'incendie puisse descendre jusqu'à leurs demeures.

» De ce côté, disons-nous, le feu s'arrête au pont romain, au ravin même de la propriété Villeneuve.

» A l'est, le spectacle est tout aussi désolant. Tout brûle entre Gastu, Ell-Arrouch et Jemmapes. Les forêts de chêne-liége de Fendek sont détruites. Tout le massif des Zardézas est en feu. L'incendie est dans les dunes, entre la route du Fil-Fila et la mer ; il est encore dans la vallée de l'Oued-el-Ghat, très-rapprochée du pied du Fil-Fila. Le feu a surtout beaucoup d'intensité dans la direction des Ouled-Nouar et de l'Oued-Oudina.

» En arrière de nous, le feu est à l'Oued-Louach et achève de dévorer le communal de Damrémont, menaçant le village, comme aussi celui de Saint-Antoine. D'énormes lueurs sont projetées à droite et à gauche de la voie ferrée jusqu'à la hauteur des Toumiettes, au col des Oliviers. Tout le pays de Jemmapes est comme un brasier.

» Une alerte des plus vives a fait aussitôt partir hier, dans l'après-midi, toute la garnison dans la direction de l'ancienne pépinière, où le feu venait d'éclater, menaçant les propriétés avoisinantes et le faubourg de Philippeville. Les habitants ont même été réquisitionnés ou plutôt « ramassés » un peu partout, tellement le péril était grand. Le feu a pu heureusement être circonscrit.

» Un violent siroco, qui souffle depuis avant-hier dimanche, contribue à l'action du fléau et paralyse encore les efforts des combattants. La chaleur est intolérable. Le thermomètre a marqué hier jusqu'à 52 degrés à l'ombre. Ce n'est qu'à une distance de plusieurs centaines de mètres que l'on peut se tenir des foyers d'incendie. On ne peut, hélas ! que laisser brûler, en essayant cependant de préserver les habitations.

» On nous signale plusieurs gourbis dévorés par les flammes. Le service télégraphique a été interrompu hier pendant quelques heures, entre notre ville et Constantine, par suite d'une demi-douzaine de poteaux brûlés près de la gare du Saf-Saf.

» Quel superbe, mais terrible tableau, que tous ces incendies, dont les lueurs, cette nuit, embrasaient l'étendue et se reflétaient au loin sur le miroir des eaux de la mer ! Au large, les navires n'ont certainement pas dû reconnaître les feux de Srigina et du cap de Fer. Des hauteurs de Skikda, le coup d'œil était terrifiant : tout l'horizon était en feu, la vaste mer reflétait des tons sanglants, et Philippeville était entourée d'une ceinture de flammes.

» La consternation est générale. Toutes les populations sont sur pied et toutes les autorités sont littéralement sur les dents, craignant pour les fermes et les propriétés isolées, comme aussi pour les villes. Et quels sont les coupables ? Il y a évidemment complicité de la part des indigènes. Le signal a été donné mercredi dernier dans la direction de Collo. Chaque jour, depuis, les feux se sont multipliés. Cette nuit, l'incendie était partout et aux portes des villes ; que sera-ce demain ?

» A la demande du préfet de Constantine, le général commandant la division fait répartir en ce moment six cents hommes dans diverses directions.

» M. Boucin est arrivé hier chez nous et a pu ainsi se rendre compte de l'étendue du désastre.

» Une enquête est déjà ouverte, et, si les indigènes sont réellement les auteurs de cette catastrophe, nous espérons que la justice saura leur infliger un châtiment exemplaire, en attendant que le gouvernement veuille bien enfin se décider à prendre toutes les mesures utiles pour assurer notre sécurité. »

NOUVELLE EXPÉDITION EN AFRIQUE.

Le colonel Desbordes vient de terminer au ministère de la guerre tous les préparatifs de la grande expédition que le gouvernement français a décidé de faire dans le but d'arriver à étendre et à assurer la domination française du côté du grand Sahara.

Cette expédition, que le colonel Desbordes doit commander, se compose de 3,000 hommes, 24 chaloupes canonnières, 3 batteries de campagne portatives qui ont été fabriquées spécialement.

Cette expédition doit remonter tout le Niger, en commençant d'abord par établir des comptoirs et faire des traités d'amitié avec les grandes tribus inconnues qu'on trouve sur le parcours du fleuve et de ses affluents.

On remonterait ainsi jusque dans le voisinage de la Sénégambie et l'on embrasserait toute l'Afrique occidentale. Par la Tchadda, navigable toute l'année jusqu'aux frontières communes du Bornon et de l'Adamawa, et communiquant, dans la saison des pluies, avec les fleuves du Loggoun et du Baghirmi, on peut ouvrir des communications faciles avec toutes les populations groupées entre le Niger et le Tchad, entre ce grand lac et le Nil. L'influence de notre civilisation, les entreprises de notre commerce peuvent pénétrer par cette double voie, jusque dans les parties les plus reculées du continent africain. Alors 100 millions d'hommes seront mis en contact direct avec notre civilisation, de nouveaux et immenses marchés s'ouvriront aux produits et aux besoins de nos manufactures et de notre industrie.

Il ne faut pas s'étonner de ce que le gouvernement envoie 3,000 hommes. La mission Flatters, qui n'en avait que 500, a eu un trop triste dénouement pour que l'on s'aventure avec des forces insuffisantes.

Ajoutons que, grâce à la flottille des 24 canonnières et à leur construction spéciale, notre colonne expéditionnaire aura toujours sa route libre, attendu que ces canonnières auront la double mission de parcourir le Niger et ses affluents afin d'approvisionner les explorateurs et d'assurer leurs derrières.

Quant au but de l'expédition, c'est de rassembler tous les renseignements nécessaires pour que les travaux du grand chemin de fer Saharien puissent être décidés.

Etranger.

DISCOURS DE LA REINE D'ANGLETERRE AU PARLEMENT.

Voici les passages qui concernent la France :

« Les événements qui se sont produits récemment en Tunisie ont donné lieu à un échange de communications entre mon gouvernement et le gouvernement français, et j'ai reçu de la République française des assurances satisfaisantes concernant les droits qui me sont assurés par les traités conclus entre mon gouvernement et celui du Bey et concernant les relations entre la

---

Mais le baron Paulin se substitua à notre père. Dans ce crime fratricide, le messager se place entre celui qui envoyait d'Allemagne et celui qui, en France, n'a pas craint de recevoir. J'ai toutes les preuves qui établissent l'envoi fait par Frantz Schemann, le frère de notre aïeule. Il nous manque celles qui accusent Paulin.

— Eh bien, alors ?

— Eh bien ! il faut chercher ces preuves. C'est ce que, maintenant, nous devons nous proposer. Par un mot, par une circonstance, par ces mille choses qui, dans une famille, révèlent un fait ou aident à le ressaisir, ces preuves seront acquises. Mais...

— Achevez donc.

— Le moindre mot du dehors peut, en donnant l'éveil, les faire anéantir. C'est adroitement... au foyer même...

— Oh ! je fais un rêve horrible ! dit Miguelle en laissant aller la main de l'étrangère pour porter la sienne à son front.

— Non, chère enfant, non, tu ne rêves pas !

Un nouveau silence se fit. Mais la jeune fille était trop intelligente et trop orgueilleuse pour ne pas se jeter sans retard dans le retranchement où elle pouvait se réfugier.

— Zélie, dit-elle, vous me trompez.

— Et quel avantage y trouverais-je ?

— Ce que vous dites est insensé.

— Soit, continua tranquillement l'étrangère. Dans tous les cas tu ne dois pas t'inquiéter de la position difficile où, certainement, un éclat te placerait. C'est moi qui engagerai et soutiendrai seule cette affaire. De toi il ne sera question que lorsque je devrai l'appeler à un partage. Je peux revendiquer mes biens, moi ! Je n'ai rien reçu d'Antoine ni de sa famille. Je ne me résignerai pas à leur abandonner six cent mille francs.....

— Puisque vous n'avez pas de preuves.

— Je saurai en trouver.

— Zélie, reprit âprement Mlle de la Jousselière, je sais ce que je peux attendre de vous.

— Quand tu désireras me parler de nouveau, attache un fil à cette grille. Le lendemain, avant le jour, je me trouverai ici. Pour t'appeler je me servirai du même signe.

— Moi ! Je ne veux pas même vous écouter. Je veux vous avertir, plutôt, sans quoi je ne serais pas ici. Ne me parlez plus dans les rues, et n'ayez jamais le malheur de laisser soupçonner à qui que ce soit au monde les liens qui m'attachent à vous, car, rappelez-vous-le bien, si mon nom sort de vos lèvres, sur le champ je vous fais arrêter.

La femme pâle bondit à ce mot.

— Arrêter ! s'écria-t-elle. Arrêter ! Et sous quelle prévention, je vous prie ? Est-ce donc un crime de blesser votre orgueil par mon avilissement ?

— Vous avez volé les bagues de ma mère. C'est pour cela que mon père a brisé avec vous.

— Quelle folie !

— Oui, dit Miguelle qui s'animait. Et c'est parce que vous nous aviez enlevé ainsi nos seules ressources que, mon père et moi, nous avons dû gagner Lyon à pied, épuisés de fatigue, manquant de tout. Mon père, qui me donnait parfois sa nourriture, est mort en arrivant. Oh ! ne croyez pas que dix ans m'aient rendue muette ou aient rien effacé de mon cœur !

— Miguelle, tu divagues. Tu n'as aucune preuve...

— Je ferai comme vous, j'en trouverai, s'il le faut.

La femme fit un pas en arrière.

— Je te quitte, dit-elle, adieu. Quand, après bien des jours et bien des douleurs, tu revois la sœur de ton père, c'est pour lui jeter l'insulte, la menace et le dédain. A partir de cette heure, tu n'es plus rien pour moi. Va, cruelle enfant. Reste dans la dépendance, garde ta pauvreté.

— Allez vous-même, répliqua Miguelle. Si vous n'aviez besoin de moi, vous n'auriez pas si bien retrouvé mon souvenir.

Et... l'étrangère se rapprocha. Elle ne pouvait pas s'y tromper. En fait d'intelligence et de résolution, elle avait trouvé son émule, sinon son maître.

— Miguelle, dit-elle, ne me repousse pas ainsi. Songe que je n'ai plus que toi dans ce monde. Je me tairai, je me cacherai, si tu le souhaites. D'ailleurs, pour moi-même, pour mes projets, je ne voudrais pas que mon nom fût connu. Mais ne me chasse pas avec ignominie. Ne sois pas si dénaturée que de renier ton sang. Dieu te punirait...

— Ne parlez pas de Dieu ! s'écria la jeune fille. Invoqué par vous contre moi, son nom serait blasphémé.

A ce moment, plus retentissante encore dans le silence de ces heures matinales, l'horloge de la cathédrale fit entendre cinq coups.

— Fuyez, dit Miguelle. Les domestiques vont sortir. Souvenez-vous que je vous ordonne le silence.

— Et toi, rappelle-toi...

Elle n'acheva pas. Miguelle avait quitté la grille et regagnait à grands pas la maison.

La jeune fille franchit de nouveau l'appui de la croisée, mais, rentrée dans la lingerie, n'osa pas se hasarder dans le corridor. Depuis quelques jours, elle le savait, les domestiques se rendaient, chaque matin, à une messe suivie d'une instruction à leur usage. L'oreille collée contre la porte de l'appartement, elle épiait le moment où l'escalier redeviendrait désert. Chaque minute qui s'écoulait augmentait ses inquiétudes. Elle connaissait les habitudes diligentes de sa cousine et craignait qu'après les serviteurs, Mme Le Hédée

régence et le territoire ottoman voisin, c'est-à-dire la régence de Tripoli.

» Les négociations relatives au traité de commerce avec la France ont été suspendues, puis reprises. Je suis désireuse pour plus d'une raison de faire mes meilleurs efforts pour la conclusion d'un traité favorable à l'accroissement des relations de deux nations à l'amitié intime desquelles j'attache une si grande importance. »

Londres, 27 août.

La police anglaise a arrêté un vagabond qui est soupçonné d'être à la fois nihiliste et fénian et qui a assisté — on ne sait encore en quelle qualité — aux conciliations du comité révolutionnaire de Londres.

Des avis mystérieux sont parvenus au maire de Liverpool pour l'avertir que les fénians allaient tenter un nouveau coup de main. Comme on reçoit chaque jour de pareilles missives à la mairie de Liverpool, on n'y fait aucune garde, mais les indications du correspondant anonyme devenant plus précises, on a pris toutes les précautions voulues. Il paraît que les fénians renoncent aux boîtes de dynamite et les remplacent par des bombes si diaboliquement agencées qu'elles n'éclatent que huit ou dix minutes après qu'elles ont été lancées dans un édifice, ce qui permet au malfaiteur de prendre la fuite.

Berlin, 27 août.

Les grandes manœuvres comprendront un simulacre de bataille rangée, trois combats d'avant-postes, concentrations de corps d'armées réduits à de simples bataillons, assauts de redoutes, deux manœuvres de nuit et emploi de lumière électrique (nouveau système pour éclairer seulement les positions ennemies).

Depuis quelques jours, les dépêches d'Amérique donnent des nouvelles inquiétantes du président Garfield, qui ne se remet pas de ses blessures.

On se rappelle que la balle, qui est entrée dans les reins, n'a jamais pu être extraite; elle a amené des désordres graves dans l'organisme.

D'après les symptômes qui se manifestent, et avec l'impossibilité où est le malade de digérer les aliments, il faut s'attendre à un dénoûment fatal.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 août.

La Bourse est très-faible, particulièrement sur nos rentes. Le 5 0/0 s'arrête à 116.75. On est à 86.75 sur l'amortissable ancien, à 90 sur l'Italien et à 17.05 sur le Turc.

La Banque de France atteint le cours de 6,000. Le Crédit foncier est l'objet de demandes fort nombreuses au comptant, en raison des cours qui se pratiquent. Les achats d'obligations continuent également. Les actions de la Foncière de France et d'Algérie sont bien tenues. On est très-ferme sur la Société française financière à 985 qui va s'élever peu à peu.

Le Crédit de France conserve ses plus hauts cours, malgré les mauvaises dispositions générales de la place. On cote en clôture 760. Les écarts sont toujours tendus sur les primes au 15 septembre prochain. C'est un signe de hausse.

La Banque nationale garde une attitude excellente au-dessus de 700. Le Crédit foncier luxembourgeois fait 635.

Les Bons de l'Assurance financière sont demandés à 310.

Les actions anciennes du Phénix espagnol sont recherchées à 950.

On s'attend à ce que la Banque Transatlatique entre dans un bref délai en fonctionnement.

Il y a un bon courant d'affaires sur le Crédit général français.

La Banque de Prêts à l'industrie reproduit le cours de 625.

Lyon, 1,765; Midi, 1,250.

Chronique militaire.

Voici la liste des numéros de régiments d'infanterie qui ont détaché leur 4e bataillon en Tunisie ou dans une des trois provinces d'Algérie :

Ce sont :

Les 3, 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 28, 29, 32, 34, 38, 39, 40, 49, 50, 53, 55, 57, 59, 63, 68, 71, 77, 80, 81, 83, 86, 88, 92, 93, 96, 98, 100, 114, 118, 122, 123, 125, 126, 131, 136, 137, 141, 142, 143 et 144e.

Les portions actives de 7e, 27e, 28e, 29e et 30e bataillons de chasseurs à pied sont stationnées en Tunisie.

Les dépôts des 7e chasseurs à Moulins; 9e chasseurs à Béziers; 13e chasseurs à Auch; 1er hussards à Marseille; 11e hussards à Valence, et des 1er, 2e, 3e et 4e chasseurs d'Afrique, viennent de recevoir 50 hommes pris dans les régiments de dragons et de cavalerie légère des régiments appartenant aux brigades de corps qui n'ont pas fourni de détachements à l'armée d'Afrique.

Les 7, 16e et 18e régiments de chasseurs ont changé ou changeront de garnison aux dates indiquées ci-après, savoir :

Le 7e chasseurs : portion principale, de Rambouillet à Moulins, le 22 août; — dépôt, d'Auxonne à Saint-Germain, le 26 août.

Le 18e chasseurs : portion principale, d'Auxonne à Rambouillet, le 14 août; — dépôt, d'Auxonne à Saint-Germain, le 26 août.

Le 16e chasseurs : portion principale, du camp d'Avor (où il est venu de Moulins pour prendre part aux manœuvres de cavalerie), à Auxonne, le 2 septembre; — dépôt, de Moulins à Auxonne, le 26 août.

Nous lisons dans l'*Avenir militaire :*

« C'est avec une nouvelle instance que nous réclamons la franchise postale pour les colonnes opérant dans le sud de l'Algérie. Combien de familles ne reçoivent point de nouvelles de leurs frères ou de leurs fils, faute d'un timbre-poste! Il n'y a dans les colonnes aucun agent des postes, ni payeur! Cet état de choses dure depuis trop longtemps et est indigne d'un pays aussi riche que la France. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Notre compatriote, M. le contre-amiral Bergasse du Petit-Thouars, a été nommé major de la flotte, à Toulon.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Ce soir lundi, à 9 heures 1/2, un train emmenant des voyageurs partira de Saumur, se dirigeant vers Montreuil, et desservira toutes les stations jusqu'à la gare de Quincé-Brissac.

La troupe du nouveau directeur du théâtre d'Angers est entièrement composée. Les premiers sujets sont : Mme Arnauld, de l'Opéra-Comique, chanteuse légère; Mlle Guérin, dugazon, qui a obtenu cet emploi aux théâtres de Reims et de Montpellier; M. Henry Leroy, ténor; M. Lamarche, basse, et M. Itrac, baryton.

SQUARE DU THÉATRE.

Musique Municipale de Saumur.

Directeur : M. Meyer.

Concert du LUNDI 29 août 1881, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. *L'Etoile d'or,* marche..... Guespereau.
2. *Robert le Diable,* fantaisie..... Meyerbeer.
3. *Après la guerre,* polka..... X.
4. *Les Noces de Jeannette,* fantaisie V. Massé.
5. *La Belle du Portillon,* valse..... Favre.
6. *Anetta,* mazurka..... Tilliard.

ÉLECTIONS DU 21 AOUT.

La commission de recensement a terminé son examen vendredi. Voici les résultats qu'elle a proclamés :

Angers, 1re *circonscription* (Sud-Est, Chalonnes, Ponts-de-Cé, Thouarcé).

Inscrits	22,784
Dont le quart est de	3,196
Votants	18,104
Bulletins nuls	103
Suffrages exprimés	18,101
Majorité absolue	9,001
M. de SOLAND	9,878
M. GUITTON	7,846
M. CHABERT	234
Divers	47

M. de Soland est proclamé député avec majorité absolue de 878 voix, et majorité relative de 1,751 voix.

Angers, 2e *circonscription* (Nord-Est, Nord-Ouest, le Louroux-Béconnais, Saint-Georges, Tiercé).

Inscrits	25,120
Dont le quart est de	6,280
Votants	19,587
Bulletins nuls	165
Suffrages exprimés	19,422
Majorité absolue	9,712
M. FAIRÉ	8,627
M. MAILLÉ (Alexis)	10,410
M. CHABERT	352
Divers	35

M. Maillé a été proclamé député, avec majorité absolue de 698 voix, et majorité relative de 1,396 voix.

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.

Inscrits	22,361
Dont le quart est de	5,590
Votants	18,339
Bulletins nuls	150
Suffrages exprimés	18,189
Majorité absolue	9,095
M. Amédée d'ANDIGNÉ	6,579
M. BENOIST	11,598
Divers	7

M. Benoist a été proclamé député, avec majorité absolue de 2,503 voix, et majorité relative de 5,012 voix.

Cholet, 1re *circonscription* (Chemillé, Cholet, Montfaucon).

Inscrits	17,747
Dont le quart est de	4,436
Votants	13,548
Bulletins nuls	80
Suffrages exprimés	13,468
Majorité absolue	6,735
M. de MAILLÉ	9,283
M. GAZEAU de VAUTIBAULT	4,177
Divers	2

M. de Maillé a été proclamé député, avec majorité absolue de 2,548 voix, et majorité relative de 5,104 voix.

Cholet, 2e *circonscription* (Beaupreau, Champtoceaux, Montrevault, Saint-Florent-le-Vieil.)

Inscrits	19,685
Dont le quart est de	4,922
Votants	14,365
Bulletins nuls	121
Suffrages exprimés	14,244
Majorité absolue	7,123
M. de CIVRAC	11,143
M. A. JANVIER de la MOTTE	3,102
Divers	12

M. de Civrac a été proclamé député avec majorité absolue de 4,020 voix, et majorité relative de 8,031 voix.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Inscrits	28,088
Dont le quart est de	7,022
Votants	22,192
Bulletins nuls	101
Suffrages exprimés	22,091
Majorité absolue	11,046
M. BERGER	10,890
M. BURY	11,182
Divers	16

M. Bury a été proclamé député avec majorité absolue de 136 voix, et majorité relative de 276 voix.

ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.

Inscrits	17,489
Dont le quart est de	4,372
Votants	13,298
Bulletins nuls	174
Suffrages exprimés	13,124
Majorité absolue	6,563
M. Léonce de TERVES	7,688
M. L. JANVIER de la MOTTE	6,421
Divers	15

M. de Terves a été proclamé député avec majorité absolue de 1,125 voix, et majorité relative de 1,252 voix.

On voit, par les chiffres officiels ci-dessus, que M. Bury n'a obtenu qu'une majorité de 292 voix sur son concurrent conservateur, au lieu ce 392 qui lui étaient attribuées au premier instant. C'est un succès bien mince, et il n'eût fallu qu'un déplacement de 147 voix seulement pour donner la majorité à M. Berger. Mais il faut dire que, d'après le système adopté par la dernière législature, ce n'est pas quelques centaines de voix de majorité qui eussent empêché l'invalidation du député conservateur.

Voici, suivant l'ordre des suffrages obtenus, la liste de tous les candidats qui se sont présentés dans le département de Maine-et-Loire :

MM.	Benoist, républicain	11,598 élu.
	Bury, républicain	11,182 élu.
	De Civrac, conservateur	11,143 élu.
	Berger, conservateur	10,890
	Maillé, républicain-radical	10,410 élu.
	De Soland, conservateur	9,878 élu.
	A. de Maillé, conservateur	9,283 élu.
	Fairé, conservateur	8,627
	Guitton, républicain	7,846
	L. de Terves, conservateur	7,688 élu.
	A. d'Andigné, conservateur	6,579
	L. Janvier de la Motte, répub.	6,421
	Gazeau, républicain	4,177
	A. Janvier de la Motte, rép.	3,102
	Chabert, socialiste (dans deux circonscriptions)	586

Aux élections du 14 octobre 1877, les divers candidats arrivaient dans l'ordre suivant :

MM.	Berger	13,441 élu.
	Durfort de Civrac	12,097 élu.
	De Soland	11,899 élu.
	Fairé (invalidé au profit de M. Maillé)	10,812 élu.
	Janvier de la Motte	10,581 élu.
	Maillé	9,661
	Benoist	9,638 élu.
	Merlet	9,320
	A. de Maillé	9,079 élu.
	Mourin	7,148
	Général Genet	6,357
	Blanvillain	4,457
	Combier	2,734
	Béchet	2,015
	Robert	1,828

Le 5 mars 1876, l'élection d'un député à Saumur avait donné le résultat suivant, au 2e tour de scrutin :

MM.	Berger	12,423 élu.
	Bury	8,227

Théâtre de Saumur.

DIMANCHE 28 août 1881,

A l'occasion des courses et du carrousel,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Organisée par

Mme Thénard, de la Comédie-Française.

LES OUVRIERS, comédie en 1 acte, en vers, de Manuel.

CHEZ L'AVOCAT, comédie en acte.

LE DÉPIT AMOUREUX, comédie en 2 actes, de Molière.

Intermèdes comiques, par Mme Thénard, M. Lévy et Mlle Rosamond.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

QUAI DE LIMOGES.

Ouverture tous les soirs

A partir d'aujourd'hui samedi.

LA JOLIE BELLEVILLOISE

LA MERVEILLE DU XIXe SIÈCLE

Pesant 375 1/2 kilos, âgée de 18 ans.

Cette colosse est incomparable par sa grâce et sa beauté.

RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux.*

elle-même ne lui devînt un obstacle. Enfin, elle entendit tirer le plus doucement possible les verroux de la porte, puis se refermer le grand portail. Il n'y avait pas à hésiter. Elle s'élança dans l'escalier, le gravit avec la rapidité d'une gazelle et, le cœur palpitant, rentra dans sa chambre où elle se renferma. Elle mit quelques bois minces dans la cheminée, les alluma, s'agenouilla devant la flamme pour ranimer ses membres glacés par le brouillard du matin. Quand elle eut repris un peu de chaleur et un peu de vie, elle se dépouilla de la couverture. Alors, se jetant tout habillée sur son lit :

— Ou j'en mourrai, dit-elle, ou je saurai la vérité.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

Faites lire vos œuvres à vos ennemis, si vous voulez les corriger; eux seuls vous diront les défauts; et non à vos amis, qui sont vous-même.

L'homme qui écoute est l'ennemi naturel de celui qui parle.

Ce qu'il faut à la multitude, c'est de la médiocrité de premier ordre.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

Tribunal civil de première instance de Saumur.

Etude de Me V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

D'un jugement rendu par défaut, par le tribunal civil de première instance de Saumur, en date du vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, à la requête de Mme Rose Jaunault, épouse du sieur Théodore Marchand, ladite dame propriétaire, demeurant à Albœuf, commune de Forges,

Ayant Me V. Le Ray pour avoué constitué;

Il appert :

Que le sieur Théodore Marchand, son mari, se trouvant actuellement dans la maison de santé de Sainte-Gemmes-sur-Loire, a été déclaré en état d'interdiction.

Pour extrait certifié sincère et véritable, par moi, avoué de la dame Marchand, demanderesse à l'interdiction.

Saumur, le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-un.

(556) V. LE RAY.

Etude de Me V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

Par exploit de Bourasseau, huissier à Saumur, en date du vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré,

La dame Jeanne Fouchard, épouse du sieur Augustin Huet, marchand de chevaux, avec lequel elle demeure à Saint-Pierre-en-Veau, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, a formé contre ledit sieur Augustin Huet sa demande en séparation de biens, et Me Vincent Le Ray, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, rue du Marché-Noir, n° 12, a été constitué pour la demanderesse, sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme, par moi, avoué soussigné.

A Saumur, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-un.

(557) V. LE RAY.

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à Me Chalet, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à Me Bourasseau, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Grande quantité de BEAUX FUTS Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers.

S'adresser à M. Bouvet-Ladubay, à Saint-Florent. (542)

M. Paul MÉNAGÉ, négociant à Saumur, **demande un apprenti.**

A VENDRE

BON CHIEN DE CHASSE.

S'adresser à M. Germain Moinet, propriétaire au Coudray-Macouard.

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

A VENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprenties pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, nos 9 et 11,

et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1,

En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

1° **Une première ouvrière pour Robes et Confections,** très-capable;

2° **Un apprenti pour le commerce.** (460)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans **demande une place de valet de chambre.**

Bons renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

Grande Liquidation !!!

Avec remboursement intégral de tous achats de mes *excellents* vins, après paiement de traite à 60 jours d'envoi, à tous mes clients, des *Bons de l'Assurance financière de Paris*, équivalent à la somme payée, garantis par *des rentes sur l'Etat* qui leur sont remboursées d'une manière irréfutable par voie de tirage.

Franco en gare à Blaye.

228 litres, *excellent* vin rouge *vieux Bordeaux*, 1res cotes, à 110 francs.

228 litres, *excellent* vin rouge *vieux St-Emilion*, à 137 fr. 50.

Vins fins étrangers, tels que : *Madère, Malaga, Xérès, Porto, Alicante, Grenache, Marsala, Muscat*, logés en barils de 40 à 42 litres, à 1 fr. 60 le litre; les mêmes vins logés en caisses de 25 à 50 bouteilles assorties, au choix, à 2 fr. 10 la bouteille; les mêmes vins se vendent partout 3 fr. 25 à 3 fr. 50.

Ecrire à J. Lanna, 24, rue Servandoni, à Bordeaux. (424)

Extrait de Viande

Bouillon instantané

LIEBIG

5 Médles d'Or, 3 Gds Diplôs d'Honneur

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

INHALATEUR-CIGARE Bté S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de

GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac désireux de se corriger. Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTUI RENFERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacien de 1re classe TOULOUSE (Hte Gne) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. Ernoult, pharmacien.

CHEMISERIE SPÉCIALE

Mesures à joindre à toute commande :

1re Mesure. 1 à 1, tour du cou.
2e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
3e — 3 à 3, largeur du poignet.
4e — 1 à 4, longueur du plastron.
5e — 5 à 5, le tour sous les bras.
6e — 6 à 6, le tour de la taille.
7e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

	38.	14.78.	27.	43.	92.	80.	103.
Mesures :	1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

Nota. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, on modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, **demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.**

S'adresser au bureau du journal.

98, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY ✻

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la Farine Mexicaine. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La Farine Mexicaine, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge, c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la *Farine Mexicaine* est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La Farine Mexicaine est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. **Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare,** *M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.*

Dépôt à Saumur chez M. Gondrand, épicier, rue d'Orléans. (443)

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — **Repassage à neuf.**

Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. Benjamin MEUNIER, directeur. (548)

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les *dartres* et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les *rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps* (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE *pour combattre* avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie

Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la *scrofule*, le *rachitisme*, les maladies *dartreuses, syphilitiques*, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les *démangeaisons*. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages **herniaires**, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Quarantième année. — N° 200. Un numéro : *dix centimes.* Mardi 30 Août 1881.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
FWIG, r. Amboise-Richel., 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

Chez EM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
29 Août 1881.

Chronique générale.

On sait que le comité gambettiste de la rue de Suresnes combattait la réélection de plusieurs républicains sortants et présentait des candidats nouveaux dans 22 circonscriptions.

Des 22 nouveaux candidats, 3 seulement ont été élus. Ils n'avaient d'ailleurs pas de compétiteurs républicains. 9 ont été définitivement battus ; 11 sont en ballottage avec des chances de succès très-diverses.

Et quant aux députés républicains, dont le comité gambettiste avait juré la perte, au nombre de 25, il y en a 8 réélus : MM. Arthur Picard, Drumel, Gatineau, Turigny, Franck-Chauveau, Talandier, Salard, Labuze ; 12 sont en ballottage : MM. Seignobos, Labadié, Beauquier, de Gasté, Duportal, Trarieux, Lamy, Laisant, Belon, Levavasseur, Bonnet-Duverdier, Pascal Duprat, et 3 seulement définitivement écartés.

***

On remarque beaucoup que non-seulement M. Gambetta a subi personnellement un échec, mais il ne paraît pas que sa protection ait porté bonheur. Il a fait à Cahors, à Tours, à Châteaudun des voyages électoraux. Dans le Lot, MM. Relhié, Calmon fils, Béral, que M. Gambetta patronait, ont été battus. A Tours, M. Rivière, qui avait reçu et encensé le dictateur, est également battu. A Châteaudun, M. Isambert, rédacteur en chef de la *République française*, est blackboulé misérablement. A Charleville, M. Gambetta écrit pour recommander M. Karcher, autre rédacteur de la *République française*. M. Karcher est battu.

***

Il n'est pas superflu de mettre en regard les suffrages obtenus en 1877 par les chefs de l'opportunisme et ceux qui leur échoient aujourd'hui :

MM.	1877	1881
Tirard	10,000	6,013
Spuller	13,630	9,550
Frébault	7,077	6,480
Brisson	18,765	8,757
G. Casse	9,007	7,685
Pascal Duprat	6,005	1,803
Allain-Targé	10,976	8,883
Gambetta	13,812	9,404

Quelle décadence, pour ne pas dire quelle déconfiture !

M. Gambetta, notons-le encore, arrive à Paris « bon dernier » dans le steeple-chase du suffrage universel !

***

Des démarches ont été tentées auprès de M. Gambetta pour lui démontrer l'impérieuse nécessité, à la suite des élections, de prendre résolûment le pouvoir en main avec la mission d'accomplir lui-même les réformes tant de fois annoncées et toujours ajournées. — M. Gambetta a répondu d'une manière absolument évasive en se retranchant derrière des considérations qui lui faisaient une loi de s'effacer en ce moment, et d'attendre des circonstances plus opportunes pour se mettre à la tête des affaires.

***

La grève des ouvriers charpentiers, à Paris, prend d'assez grandes proportions.

Dans le treizième arrondissement, 263 ouvriers, employés chez 9 entrepreneurs, ont cessé tout travail.

Dans le troisième arrondissement, les ouvriers, au nombre de 1,500, se sont réunis dans l'établissement de M. Mercier, rue Saint-Martin, pour y discuter avec 40 patrons leurs prétentions à obtenir 1 franc au lieu de 0 fr. 90 c. par heure de travail.

Dix-huit patrons ont adhéré à ce tarif. Les ouvriers occupés chez les vingt-deux autres se sont mis en grève.

***

Nous apprenons que M. Grévy, dans une lettre toute récente adressée de Mont-sous-Vaudrey à l'un des membres du cabinet, se montre partisan d'une convocation de la nouvelle Chambre à bref délai, ce qui implique nécessairement la dissolution de la Chambre actuelle.

***

On nous affirme, de source certaine, que, s'il est réélu président de la Chambre, M. Gambetta renoncera absolument au projet de prendre la présidence du conseil des ministres.

***

Le gouvernement est fort ennuyé de la publication, dans certains journaux étrangers, de renseignements inquiétants sur la situation en Algérie. On fait rechercher avec soin la source de ces informations, que des délations plus ou moins dignes de foi ont prétendu attribuer à des personnes du monde militaire.

***

Le maréchal de Mac-Mahon a été invité par le comte de Chambord à aller passer une quinzaine de jours au château de Frohsdorff. — L'ambassadeur de France à Vienne donne à M. Barthélemy Saint-Hilaire avis de cette invitation.

On adresse de Valognes à l'*Union* une lettre dont nous détachons les passages suivants :

« Dimanche, aux élections, j'ai vu des hontes, des pressions irrésistibles, des violences inouïes. Jusque dans la salle du scrutin, pas de liberté. On a répandu de l'argent à las pour faire boire et enivrer les hommes. Dans nombre de communes, des fanatiques ont saisi les électeurs à l'issue des basses messes et les ont entraînés de force au cabaret.

» Ces pauvres diables surmenés, tentés au-dessus de leurs forces, buvaient tant qu'ils voulaient pour rien ! Une fois ivres, abrutis et chancelants, on les bourrait de bulletins républicains, et on les surveillait jusqu'à l'urne. Pour s'assurer un homme, on le faisait tomber à l'état d'animal. Mardi 23 août, au marché de Valognes, et aujourd'hui vendredi 26, on nous a raconté des actes de tyrannie survenus en pleine salle de scrutin.

» A la porte de mairies rurales et aux abords se tenaient des malheureux, à moitié ivres, honteusement payés pour barrer le chemin, et imposer de force leurs bulletins républicains. Plusieurs électeurs conservateurs n'ont pas osé entrer dans la salle du scrutin. Ils s'en sont retournés chez eux, leur bulletin dans la main, sans oser voter. On sait le nom de ces communes, théâtres d'une tyrannie républicaine si révoltante.

» On nous a raconté que, dans une commune considérable voisine de la ville, un des assesseurs chargés de recevoir les votes, une sorte de furieux, reconnu comme tel, a palpé, tourné, retourné dans ses mains, le bulletin d'un électeur en lui disant : *Tu m'avais promis de voter pour Mangon.* Un autre, peut-être le même énergumène, assis à la porte de la mairie, a dit à un journalier qui venait voter : *Vote pour Mangon, sinon tu ne rentres pas chez moi.*

» Mille violences morales ont été pratiquées pour imposer le vote. Plusieurs maires, républicains fanatiques, sont allés à domicile, ont visité les électeurs à leurs chantiers, aux carrières, sur les champs de foire, pour les embaucher. M. Mangon lui-même, seriné par des conducteurs de bas étage, faisait rire de lui et de son guide quand il saluait profondément, comme de hauts personnages, des hommes très-méprisables. L'argent, les promesses de toute sorte ont joué un grand rôle. M. Mangon promettait partout des cartes de géographie, et, en cas de succès, il promettait des globes terrestres. Il y a un maire républicain qui, ne sachant ce que c'est qu'un *globe*, est allé, après coup, demander à son curé la signification énigmatique de ce mot.

» Voilà, monsieur le rédacteur, des ma-

27

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(*Suite.*)

— Ah ! vous voici enfin ! dit la jeune fille. Que me voulez-vous ? Dépêchez-vous. Il ne me convient pas de rester ici.

— Quoi ! Miguelle ! c'est ainsi que tu me parles ! Quand tu ne m'as pas vue depuis plus de dix ans !

— Je n'avais nul désir de vous revoir jamais. Encore une fois, qu'est-ce qui vous amène ?

— Mon devoir envers toi.

A ce mot, Miguelle se pencha de nouveau vers les barreaux, et, d'un ton très-radouci :

— Alors, vous me rapportez les bagues ? dit-elle.

Dans l'ombre, elle ne vit pas l'étrangère se mordre les lèvres, elle ne l'entendit pas murmurer :

« Quelle mémoire ! »

— Il ne s'agit pas de cette misère, reprit la femme pâle. Ton père et toi, vous êtes des obstinés. Ce que je t'apportes, Miguelle, c'est une fortune.

Un rire moqueur et dédaigneux lui répondit.

— Une fortune ! vous !

Et tout à coup :

— Pour que vous fassiez seule profession de saltimbanque, qu'est donc devenu votre mari ? demanda Miguelle.

— Il est mort, mort comme ton père, dans la misère et la douleur. Nous sommes des victimes, Miguelle.

— Je fus la vôtre un jour, cela est sûr.

La femme fit un geste de colère :

— Encore ! murmura-t-elle. Je vois que tu as toujours le cœur vindicatif. Tu te rappelles les offenses, même celles qui ne sont que des chimères.

— Je sais comment je dois les nommer.

— Des chimères ! répéta lentement l'étrangère. Que dirais-tu donc, Miguelle, si tu devais tout à coup apprécier une grande vérité. Je te le dis, tu es riche.

La jeune fille ne répondit pas.

— Tu as pour dot trois cent mille francs.

— Taisez-vous, de telles paroles m'offensent.

— Non, je ne me tairai pas, Miguelle, il faut que tu saches ce que je veux t'apprendre. Porte sans crainte la main sur ce qui se trouve autour de toi, dispose de tous ces biens que, depuis dix ans, on semble te prêter. Dans cette maison que tu crois hospitalière, Miguelle, tu es chez toi, et si moi, la mendiante, je pouvais franchir cette grille, près de toi, dans la même demeure, Miguelle, je serais chez moi aussi.

— Prétendez-vous me rejoindre ? s'écria Miguelle. Eh bien ! essayez-le ; entrez, si vous l'osez, dans l'abri qui me reste, et vous verrez comment je vous y ferai recevoir.

— Oh ! Miguelle, Miguelle, combien tu te méprends sur le sens de mes paroles ! C'est qu'aussi, pauvre enfant, tu ne peux pas comprendre, tu ne peux pas deviner !... Miguelle, nous descendons d'Albrecth de la Jousselière, tandis que le général est le fils du baron Paulin.

— Eh bien ?

— Eh bien, par le baron Paulin, Albrecth fut secrètement dépouillé de la fortune d'Elsa Schemann, sa mère. Aux héritières de la victime, les héritiers du criminel doivent restitution. Comprends-tu bien, Miguelle ?...

Oui, Miguelle comprenait : car, tout à coup, elle saisit la grille pour se soutenir. Ses jambes fléchissaient.

— Je viens d'Allemagne et j'apporte toutes les preuves du crime, continua l'étrangère. Je t'ai cherchée longtemps, pauvre petite, j'ai bien souffert pour toi.

— Cessez de m'exprimer votre tendresse, dit Miguelle.

Et d'une voix sourde, brisée, elle soupira :

— Mon Dieu !

Elle restait immobile, toujours penchée contre les barreaux.

« Chasse cette femme, criaient en elle tous les souvenirs et tous les sentiments. — Que veut-elle ? Que sait-elle ? Que puis-je apprendre encore ? » répondait l'anxiété.

Et Miguelle demeurait sans parole...

Un mot suffit pour l'arracher à ce combat.

— L'heure s'avance et le jour se lève. Je crains que nous ne soyons surprises. Je te dirai le reste demain.

— Vous vous trompez, vous le direz tout de suite, répliqua Miguelle dont la main s'allongea tout à coup entre les barreaux et saisit celle de la femme pâle. Vous le direz ou vous resterez ici jusqu'à ce que j'appelle à mon aide.

— Juste ciel ! tu es folle ! reprit la femme avec effroi. Ne va pas faire une pareille extravagance.

— Vous avez peur, je vous ai sentie frémir. Allons, parlez, ou je pousse un cri.

— Laisse-moi d'abord.

— Non.

L'étrangère aurait voulu que Miguelle savourât un peu sa révélation avant d'y joindre des considérants. Elle sentit que la résistance était impossible.

— En 1815, dit-elle, un gentilhomme bavarois, amené par l'invasion, fut chargé de remettre six cent mille francs à la baronne Elsa de la Jousselière ou, à défaut d'elle, à son fils. Le 5 janvier 1816, il vint à Angers s'acquitter de cette mission

nœuvres qui m'ont révolté et m'ont contraint de sortir d'un parti où ni l'honneur, ni la justice, ni la liberté, ne sont plus.

» UN ANCIEN RÉPUBLICAIN. »

Mgr Freppel vient d'adresser aux électeurs de la troisième circonscription de Brest les remerciements suivants :

« Messieurs,

» En me choisissant pour votre député, à une majorité de voix encore plus considérable que celle de l'an dernier, vous venez de me prouver que, dans mes paroles et dans mes actes, j'ai été l'interprète fidèle de vos propres sentiments. Je n'attendais pas moins d'une population foncièrement chrétienne et qui sait défendre avec une égale ardeur les intérêts de la Religion et ceux du pays. La catholique Bretagne et en particulier le pays de Léon ne connaissent pas les défaillances, hélas ! trop nombreuses, que l'on voit se produire sur d'autres points du territoire français. Inaccessibles à la peur comme à la séduction, vous montrez en toute occasion cette noble fierté et cette indépendance de caractère qui ont fait du nom breton le synonyme de la fidélité aux principes et de l'attachement au devoir.

» Honneur à vous, messieurs, qui, au milieu des tristesses de l'heure présente, donnez ce grand exemple de constance et d'inébranlable fermeté ! J'en suis, pour ma part, profondément ému. Sans doute, pas plus que vous, je ne saurais me faire illusion sur les difficultés de la tâche que vous voulez bien me confier.

» Dans le cours de la période électorale, on a développé des programmes et fait entendre des menaces qui sont de nature à nous inspirer les plus vives inquiétudes. En dépit de ces manifestes moins réfléchis que bruyants, j'aime encore à penser qu'à défaut de tout autre mobile, le sentiment patriotique empêchera nos concitoyens de se porter à de telles extrémités.

» Isolée au milieu de l'Europe, par suite de nos malheurs publics, il me semble que la France aurait autre chose à faire qu'à porter une main téméraire sur le pacte fondamental qui, depuis le commencement de ce siècle, lui a valu les avantages et les bienfaits de la paix religieuse. Quand nous ne rencontrons à l'extérieur qu'indifférence ou hostilité, est-ce bien le moment pour les enfants d'une même patrie de s'entre-déchirer, de troubler toutes les situations par des actes de haine et de vengeance, d'ébranler les fondements de la propriété en ramenant parmi nous des scènes de violence et de spoliation que l'on aimait à croire impossibles à jamais ? Au lieu de faire la guerre à l'Eglise et de s'attaquer aux asiles de la prière et de la charité, de disputer le pain de chaque jour aux ministres du Seigneur, ne serait-il pas plus urgent, pour les mandataires du pays, de songer sérieusement aux intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, menacés par une révolution économique dont nul ne peut encore prévoir les conséquences ? Ce que nous devrions tous rechercher, en face de l'étranger qui nous observe pour tirer parti de nos divisions, c'est la paix intérieure, la concorde, le rapprochement des esprits et des cœurs sur le terrain de la Religion et du patriotisme. Voilà pourquoi, malgré tout ce que l'on a pu dire au milieu des ardeurs de la lutte électorale, je me refuse à croire que des Français vraiment dignes de ce nom veuillent faire de la persécution contre l'Eglise l'objet d'une politique raisonnable et sensée.

» A l'avenir de montrer si nous ne présumons pas trop de la raison politique et du patriotisme de ceux qui croient devoir se dire nos adversaires. Quoi qu'il arrive, messieurs, vous pouvez être certains que les députés catholiques ne failliront pas à leur tâche. Tant qu'il restera en France une tribune libre, et malgré les vides regrettables que l'indifférence des uns et l'ingratitude des autres ont amenés dans nos rangs, nous élèverons la voix en toute circonstance pour soutenir la cause du droit et de la justice. C'est un grand honneur d'être appelé à défendre de tels intérêts ; et c'est une grande force de pouvoir parler au nom de la Bretagne.

» CH.-EMILE FREPPEL, évêque d'Angers,
» *Député du Finistère.* »

Les incendies en Algérie.

L'*Algérie* de Philippeville, dans son numéro du mercredi 24 août, donne les renseignements suivants sur les incendies de forêts :

« Au moment où nous écrivons ces lignes, *tout brûle autour de nous*, du Col-des-Oliviers à Philippeville et de Jemmapes à Collo, c'est-à-dire sur une étendue de peut-être plus de soixante kilomètres carrés.

» A l'ouest, toute la région comprise entre l'Estaya, les Beni-Sala, les Beni-Toufout et Collo, n'est qu'une série d'immenses brasiers. Tous les monts prennent feu successivement. De ce côté, à partir du pont romain, c'est-à-dire presque au portes de notre ville, jusqu'au cap Asrah, tout est en feu. Après avoir dévoré les mamelons du ruisseau des Singes et du ravin du Lion, l'incendie dévore en ce moment (3 heures du matin) le communal de Stora.

» La charmante petite ville a disparu dans les nuages de fumée et ses habitants sont terrifiés. Nous ne croyons pas cependant que l'incendie puisse descendre jusqu'à leurs demeures.

» De ce côté, disons-nous, le feu s'arrête au pont romain, au ravin même de la propriété Villeneuve.

» A l'est, le spectacle est tout aussi désolant. Tout brûle entre Gastu, Ell-Arrouch et Jemmapes. Les forêts de chêne-liége de Fendek sont détruites. Tout le massif des Zardézas est en feu. L'incendie est dans les dunes, entre la route du Fil-Fila et la mer ; il est encore dans la vallée de l'Oued-el-Ghat, très-rapprochée du pied du Fil-Fila. Le feu a surtout beaucoup d'intensité dans la direction des Ouled-Nouar et de l'Oued-Oudina.

» En arrière de nous, le feu est à l'Oued-Louach et achève de dévorer le communal de Damrémont, menaçant le village, comme aussi celui de Saint-Antoine. D'énormes lueurs sont projetées à droite et à gauche de la voie ferrée jusqu'à la hauteur des Toumiettes, au col des Oliviers. Tout le pays de Jemmapes est comme un brasier.

» Une alerte des plus vives a fait aussitôt partir hier, dans l'après-midi, toute la garnison dans la direction de l'ancienne pépinière, où le feu venait d'éclater, menaçant les propriétés avoisinantes et le faubourg de Philippeville. Les habitants ont même été réquisitionnés ou plutôt « ramassés » un peu partout, tellement le péril était grand. Le feu a pu heureusement être circonscrit.

» Un violent siroco, qui souffle depuis avant-hier dimanche, contribue à l'action du fléau et paralyse encore les efforts des combattants. La chaleur est intolérable. Le thermomètre a marqué hier jusqu'à 52 degrés à l'ombre. Ce n'est qu'à une distance de plusieurs centaines de mètres que l'on peut se tenir des foyers d'incendie. On ne peut, hélas ! que laisser brûler, en essayant cependant de préserver les habitations.

» On nous signale plusieurs gourbis dévorés par les flammes. Le service télégraphique a été interrompu hier pendant quelques heures, entre notre ville et Constantine, par suite d'une demi-douzaine de poteaux brûlés près de la gare du Saf-Saf.

» Quel superbe, mais terrible tableau, que tous ces incendies, dont les lueurs, cette nuit, embrasaient l'étendue et se reflétaient au loin sur le miroir des eaux de la mer ! Au large, les navires n'ont certainement pas dû reconnaître les feux de Srigina et du cap de Fer. Des hauteurs de Skikda, le coup d'œil était terrifiant : tout l'horizon était en feu, la vaste mer reflétait des tons sanglants, et Philippeville était entourée d'une ceinture de flammes.

» La consternation est générale. Toutes les populations sont sur pied et toutes les autorités sont littéralement sur les dents, craignant pour les fermes et les propriétés isolées, comme aussi pour les villes. Et quels sont les coupables ? Il y a évidemment complicité de la part des indigènes. Le signal a été donné mercredi dernier dans la direction de Collo. Chaque jour, depuis, les feux se sont multipliés. Cette nuit, l'incendie était partout et aux portes des villes ; que sera-ce demain ?

» A la demande du préfet de Constantine, le général commandant la division fait répartir en ce moment six cents hommes dans diverses directions.

» M. Boucin est arrivé hier chez nous et a pu ainsi se rendre compte de l'étendue du désastre.

» Une enquête est déjà ouverte, et, si les indigènes sont réellement les auteurs de cette catastrophe, nous espérons que la justice saura leur infliger un châtiment exemplaire, en attendant que le gouvernement veuille bien enfin se décider à prendre toutes les mesures utiles pour assurer notre sécurité. »

NOUVELLE EXPÉDITION EN AFRIQUE.

Le colonel Desbordes vient de terminer au ministère de la guerre tous les préparatifs de la grande expédition que le gouvernement français a décidé de faire dans le but d'arriver à étendre et à assurer la domination française du côté du grand Sahara.

Cette expédition, que le colonel Desbordes doit commander, se compose de 3,000 hommes, 24 chaloupes canonnières, 3 batteries de campagne portatives qui ont été fabriquées spécialement.

Cette expédition doit remonter tout le Niger, en commençant d'abord par établir des comptoirs et faire des traités d'amitié avec les grandes tribus inconnues qu'on trouve sur le parcours du fleuve et de ses affluents.

On remonterait ainsi jusque dans le voisinage de la Sénégambie et l'on embrasserait toute l'Afrique occidentale. Par la Tchadda, navigable toute l'année jusqu'aux frontières communes du Bornon et de l'Adamawa, et communiquant, dans la saison des pluies, avec les fleuves du Loggoun et du Baghirmi, on peut ouvrir des communications faciles avec toutes les populations groupées entre le Niger et le Tchad, entre ce grand lac et le Nil. L'influence de notre civilisation, les entreprises de notre commerce peuvent pénétrer par cette double voie, jusque dans les parties les plus reculées du continent africain. Alors 100 millions d'hommes seront mis en contact direct avec notre civilisation, de nouveaux et immenses marchés s'ouvriront aux produits et aux besoins de nos manufactures et de notre industrie.

Il ne faut pas s'étonner de ce que le gouvernement envoie 3,000 hommes. La mission Flatters, qui n'en avait que 500, a eu un trop triste dénouement pour que l'on s'aventure avec des forces insuffisantes.

Ajoutons que, grâce à la flottille des 24 canonnières et à leur construction spéciale, notre colonne expéditionnaire aura toujours sa route libre, attendu que ces canonnières auront la double mission de parcourir le Niger et ses affluents afin d'approvisionner les explorateurs et d'assurer leurs derrières.

Quant au but de l'expédition, c'est de rassembler tous les renseignements nécessaires pour que les travaux du grand chemin de fer Saharien puissent être décidés.

Etranger.

DISCOURS DE LA REINE D'ANGLETERRE AU PARLEMENT.

Voici les passages qui concernent la France :

« Les événements qui se sont produits récemment en Tunisie ont donné lieu à un échange de communications entre mon gouvernement et le gouvernement français, et j'ai reçu de la République française des assurances satisfaisantes concernant les droits qui me sont assurés par les traités conclus entre mon gouvernement et celui du Bey et concernant les relations entre les

---

Mais le baron Paulin se substitua à notre père. Dans ce crime fratricide, le messager se place entre celui qui envoyait d'Allemagne et celui qui, en France, n'a pas craint de recevoir. J'ai toutes les preuves qui établissent l'envoi fait par Frantz Schemann, le frère de notre aïeule. Il nous manque celles qui accusent Paulin.

— Eh bien, alors ?

— Eh bien ! il faut chercher ces preuves. C'est ce que, maintenant, nous devons nous proposer. Par un mot, par une circonstance, par ces mille choses qui, dans une famille, révèlent un fait où aident à le ressaisir, ces preuves seront acquises. Mais...

— Achevez donc.

— Le moindre mot du dehors peut, en donnant l'éveil, les faire anéantir. C'est adroitement... au foyer même...

— Oh ! je fais un rêve horrible ! dit Miguelle en laissant aller la main de l'étrangère pour porter la sienne à son front.

— Non, chère enfant, non, tu ne rêves pas !

Un nouveau silence se fit. Mais la jeune fille était trop intelligente et trop orgueilleuse pour ne pas se jeter sans retard dans le retranchement où elle pouvait se réfugier.

— Zélie, dit-elle, vous me trompez.

— Et quel avantage y trouverais-je ?

— Ce que vous dites est insensé.

— Soit, continua tranquillement l'étrangère. Dans tous les cas tu ne dois pas t'inquiéter de la position difficile où, certainement, un éclat te placerait. C'est moi qui engagerai et soutiendrai seule cette affaire. De toi il ne sera question que lorsque je devrai t'appeler à un partage. Je peux revendiquer mes biens, moi ! Je n'ai rien reçu d'Antoine ni de sa famille. Je ne me résignerai pas à leur abandonner six cent mille francs.....

— Puisque vous n'avez pas de preuves.

— Je saurai en trouver.

— Zélie, reprit âprement Mlle de la Jousselière, je sais ce que je peux attendre de vous.

— Quand tu désireras me parler de nouveau, attache un fil à cette grille. Le lendemain, avant le jour, je me trouverai ici. Pour t'appeler je me servirai du même signe.

— Moi ! Je ne veux pas même vous écouter. Je veux vous avertir, plutôt, sans quoi je ne serais pas ici. Ne me parlez plus dans les rues, et n'ayez jamais le malheur de laisser soupçonner à qui que ce soit au monde les liens qui m'attachent à vous, car, rappelez-vous-le bien, si mon nom sort de vos lèvres, sur le champ je vous fais arrêter.

La femme pâle bondit à ce mot.

— Arrêter ! s'écria-t-elle. Arrêter ! Et sous quelle prévention, je vous prie ? Est-ce donc un crime de blesser votre orgueil par mon avilissement ?

— Vous avez volé les bagues de ma mère. C'est pour cela que mon père a brisé avec vous.

— Quelle folie !

— Oui, dit Miguelle qui s'animait. Et c'est parce que vous nous aviez enlevé ainsi nos seules ressources que, mon père et moi, nous avons dû gagner Lyon à pied, épuisés de fatigue, manquant de tout. Mon père, qui me donnait parfois sa nourriture, est mort en arrivant. Oh ! ne croyez pas que dix ans m'aient rendue muette ou aient rien effacé de mon cœur !

— Miguelle, tu divagues. Tu n'as aucune preuve...

— Je ferai comme vous, j'en trouverai, s'il le faut.

La femme fit un pas en arrière.

— Je te quitte, dit-elle, adieu. Quand, après bien des jours et bien des douleurs, tu revois la sœur de ton père, c'est pour lui jeter l'insulte, la menace et le dédain. A partir de cette heure, tu n'es plus rien pour moi. Va, cruelle enfant. Reste dans la dépendance, garde ta pauvreté.

— Allez vous-même, répliqua Miguelle. Si vous n'aviez besoin de moi, vous n'auriez pas si bien retrouvé mon souvenir.

Et... l'étrangère se rapprocha. Elle ne pouvait pas s'y tromper. En fait d'intelligence et de résolution, elle avait trouvé son émule, sinon son maître.

— Miguelle, dit-elle, ne me repousse pas ainsi. Songe que je n'ai plus que toi dans ce monde. Je me tairai, je me cacherai, si tu le souhaites. D'ailleurs, pour moi-même, pour mes projets, je ne voudrais pas que mon nom fût connu. Mais ne me chasse pas avec ignominie. Ne sois pas si dénaturée que de renier ton sang. Dieu te punirait...

— Ne parlez pas de Dieu ! s'écria la jeune fille. Invoqué par vous contre moi, son nom serait blasphémé.

A ce moment, plus retentissante encore dans le silence de ces heures matinales, l'horloge de la cathédrale fit entendre cinq coups.

— Fuyez, dit Miguelle. Les domestiques vont sortir. Souvenez-vous que je vous ordonne le silence.

— Et toi, rappelle-toi...

Elle n'acheva pas. Miguelle avait quitté la grille et regagnait à grands pas la maison.

La jeune fille franchit de nouveau l'appui de la croisée, mais, rentrée dans la lingerie, n'osa pas se hasarder dans le corridor. Depuis quelques jours, elle le savait, les domestiques se rendaient, chaque matin, à une messe suivie d'une instruction à leur usage. L'oreille collée contre la porte de l'appartement, elle épiait le moment où l'escalier redeviendrait désert. Chaque minute qui s'écoulait augmentait ses inquiétudes. Elle connaissait les habitudes diligentes de sa cousine et craignait qu'après les servantes, Mme Le Bédec

régence et le territoire ottoman voisin, c'est-à-dire la régence de Tripoli.

» Les négociations relatives au traité de commerce avec la France ont été suspendues, puis reprises. Je suis désireuse pour plus d'une raison de faire mes meilleurs efforts pour la conclusion d'un traité favorable à l'accroissement des relations de deux nations à l'amitié intime desquelles j'attache une si grande importance. »

Londres, 27 août.

La police anglaise a arrêté un vagabond qui est soupçonné d'être à la fois nihiliste et fénian et qui a assisté — on ne sait encore en quelle qualité — aux conciliations du comité révolutionnaire de Londres.

Des avis mystérieux sont parvenus au maire de Liverpool pour l'avertir que les fénians allaient tenter un nouveau coup de main. Comme on reçoit chaque jour de pareilles missives à la mairie de Liverpool, on n'y fait aucune garde, mais les indications du correspondant anonyme devenant plus précises, on a pris toutes les précautions voulues. Il paraît que les fénians renoncent aux boîtes de dynamite et les remplacent par des bombes si diaboliquement agencées qu'elles n'éclatent que huit ou dix minutes après qu'elles ont été lancées dans un édifice, ce qui permet au malfaiteur de prendre la fuite.

Berlin, 27 août.

Les grandes manœuvres comprendront un simulacre de bataille rangée, trois combats d'avant-postes, concentrations de corps d'armées réduits à de simples bataillons, assauts de redoutes, deux manœuvres de nuit et emploi de lumière électrique (nouveau système pour éclairer seulement les positions ennemies).

Depuis quelques jours, les dépêches d'Amérique donnent des nouvelles inquiétantes du président Garfield, qui ne se remet pas de ses blessures.

On se rappelle que la balle, qui est entrée dans les reins, n'a jamais pu être extraite; elle a amené des désordres graves dans l'organisme.

D'après les symptômes qui se manifestent, et avec l'impossibilité où est le malade de digérer les aliments, il faut s'attendre à un dénoûment fatal.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 août.

La Bourse est très-faible, particulièrement sur nos rentes. Le 5 0/0 s'arrête à 116.75. On est à 86.75 sur l'amortissable ancien, à 90 sur l'Italien et à 17.05 sur le Turc.

La Banque de France atteint le cours de 6,000. Le Crédit foncier est l'objet de demandes fort nombreuses au comptant, en raison des cours qui se pratiquent. Les achats d'obligations continuent également. Les actions de la Foncière de France et d'Algérie sont bien tenues. On est très-ferme sur la Société française financière à 985 qui va s'élever peu à peu.

Le Crédit de France conserve ses plus hauts cours, malgré les mauvaises dispositions générales de la place. On cote en clôture 760. Les écarts sont toujours tendus sur les primes au 15 septembre prochain. C'est un signe de hausse.

La Banque nationale garde une attitude excellente au-dessus de 700. Le Crédit foncier luxembourgeois fait 635.

Les Bons de l'Assurance financière sont demandés à 310.

Les actions anciennes du Phénix espagnol sont recherchées à 950.

On s'attend à ce que la Banque Transatlatique entre dans un bref délai en fonctionnement.

Il y a un bon courant d'affaires sur le Crédit général français.

La Banque de Prêts à l'industrie reproduit le cours de 625.

Lyon, 1,765; Midi, 1,250.

Chronique militaire.

Voici la liste des numéros de régiments d'infanterie qui ont détaché leur 4e bataillon en Tunisie ou dans une des trois provinces d'Algérie :

Ce sont :

Les 3, 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 28, 29, 32, 34, 38, 39, 40, 49, 50, 53, 55, 57, 59, 63, 68, 71, 77, 80, 81, 83, 86, 88, 92, 93, 96, 98, 100, 114, 118, 122, 123, 125, 126, 131, 136, 137, 141, 142, 143 et 144e.

Les portions actives de 7e, 27e, 28e, 29e et 30e bataillons de chasseurs à pied sont stationnées en Tunisie.

—

Les dépôts des 7e chasseurs à Moulins; 9e chasseurs à Béziers; 13e chasseurs à Auch; 1er hussards à Marseille; 11e hussards à Valence, et des 1er, 2e, 3e et 4e chasseurs d'Afrique, viennent de recevoir 50 hommes pris dans les régiments de dragons et de cavalerie légère des régiments appartenant aux brigades de corps qui n'ont pas fourni de détachements à l'armée d'Afrique.

—

Les 7e, 16e et 18e régiments de chasseurs ont changé ou changeront de garnison aux dates indiquées ci-après, savoir :

Le 7e chasseurs : portion principale, de Rambouillet à Moulins, le 22 août; — dépôt, d'Auxonne à Saint-Germain, le 26 août.

Le 18e chasseurs : portion principale, d'Auxonne à Rambouillet, le 14 août; — dépôt, d'Auxonne à Saint-Germain, le 26 août.

Le 16e chasseurs : portion principale, du camp d'Avor (où il est venu de Moulins pour prendre part aux manœuvres de cavalerie), à Auxonne, le 2 septembre; — dépôt, de Moulins à Auxonne, le 26 août.

—

Nous lisons dans l'*Avenir militaire* :

« C'est avec une nouvelle instance que nous réclamons la franchise postale pour les colonnes opérant dans le sud de l'Algérie. Combien de familles ne reçoivent point de nouvelles de leurs frères ou de leurs fils, faute d'un timbre-poste! Il n'y a dans les colonnes aucun agent des postes, ni payeur! Cet état de choses dure depuis trop longtemps et est indigne d'un pays aussi riche que la France. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Notre compatriote, M. le contre-amiral Bergasse du Petit-Thouars, a été nommé major de la flotte, à Toulon.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Ce soir lundi, à 9 heures 1/2, un train emmenant des voyageurs partira de Saumur, se dirigeant vers Montreuil, et desservira toutes les stations jusqu'à la gare de Quincé-Brissac.

La troupe du nouveau directeur du théâtre d'Angers est entièrement composée. Les premiers sujets sont : Mme Arnauld, de l'Opéra-Comique, chanteuse légère; Mlle Guérin, dugazon, qui a obtenu cet emploi aux théâtres de Reims et de Montpellier; M. Henry Leroy, ténor; M. Lamarche, basse, et M. Itrac, baryton.

SQUARE DU THÉATRE.

Musique Municipale de Saumur.

Directeur : M. MEYER.

Concert du LUNDI 29 août 1881, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. *L'Etoile d'or*, marche..... GUESPEREAU.
Robert le Diable, fantaisie..... MEYERBEER.
3. *Après la guerre*, polka..... X.
4. *Les Noces de Jeannette*, fantaisie V. MASSÉ.
5. *La Belle du Portillon*, valse.... FAVRE.
6. *Anetta*, mazurka..... TILLIARD.

ÉLECTIONS DU 21 AOUT.

La commission de recensement a terminé son examen vendredi. Voici les résultats qu'elle a proclamés :

ANGERS, 1re *circonscription* (Sud-Est, Chalonnes, Ponts-de-Cé, Thouarcé).

Inscrits	22,784
Dont le quart est de	3,196
Votants	18,104
Bulletins nuls	103
Suffrages exprimés	18,101
Majorité absolue	9,001
M. DE SOLAND	9,878
M. GUITTON	7,846
M. CHABERT	234
Divers	47

M. de Soland est proclamé député avec majorité absolue de 878 voix, et majorité relative de 1,751 voix.

ANGERS, 2e *circonscription* (Nord-Est, Nord-Ouest, le Louroux-Béconnais, Saint-Georges, Tiercé).

Inscrits	25,120
Dont le quart est de	6,280
Votants	19,587
Bulletins nuls	165
Suffrages exprimés	19,422
Majorité absolue	9,712
M. FAIRÉ	8,627
M. MAILLÉ (Alexis)	10,410
M. CHABERT	352
Divers	35

M. Maillé a été proclamé député, avec majorité absolue de 698 voix, et majorité relative de 1,396 voix.

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.

Inscrits	22,361
Dont le quart est de	5,590
Votants	18,339
Bulletins nuls	150
Suffrages exprimés	18,189
Majorité absolue	9,095
M. AMÉDÉE D'ANDIGNÉ	6,579
M. BENOIST	11,598
Divers	7

M. Benoist a été proclamé député, avec majorité absolue de 2,503 voix, et majorité relative de 5,012 voix.

CHOLET, 1re *circonscription* (Chemillé, Cholet, Montfaucon).

Inscrits	17,747
Dont le quart est de	4,436
Votants	13,548
Bulletins nuls	80
Suffrages exprimés	13,468
Majorité absolue	6,735
M. DE MAILLÉ	9,283
M. GAZEAU DE VAUTIBAULT	4,177
Divers	2

M. de Maillé a été proclamé député, avec majorité absolue de 2,548 voix, et majorité relative de 5,104 voix.

CHOLET, 2e *circonscription* (Beaupreau, Champtoceaux, Montrevault, Saint-Florent-le-Vieil.)

Inscrits	19,685
Dont le quart est de	4,922
Votants	14,365
Bulletins nuls	121
Suffrages exprimés	14,244
Majorité absolue	7,123
M. DE CIVRAC	11,143
M. A. JANVIER DE LA MOTTE	3,102
Divers	12

M. de Civrac a été proclamé député avec majorité absolue de 4,020 voix, et majorité relative de 8,031 voix.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Inscrits	28,088
Dont le quart est de	7,022
Votants	22,192
Bulletins nuls	101
Suffrages exprimés	22,091
Majorité absolue	11,046
M. BERGER	10,890
M. BURY	11,182
Divers	16

M. Bury a été proclamé député avec majorité absolue de 136 voix, et majorité relative de 276 voix.

ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.

Inscrits	17,489
Dont le quart est de	4,372
Votants	13,298
Bulletins nuls	174
Suffrages exprimés	13,124
Majorité absolue	6,563
M. LÉONCE DE TERVES	7,688
M. L. JANVIER DE LA MOTTE	6,421
Divers	15

M. de Terves a été proclamé député avec majorité absolue de 1,125 voix, et majorité relative de 1,252 voix.

On voit, par les chiffres officiels ci-dessus, que M. Bury n'a obtenu qu'une majorité de 292 voix sur son concurrent conservateur, au lieu ce 392 qui lui étaient attribuées au premier instant. C'est un succès bien mince, et il n'eût fallu qu'un déplacement de 147 voix seulement pour donner la majorité à M. Berger. Mais il faut dire que, d'après le système adopté par la dernière législature, ce n'est pas quelques centaines de voix de majorité qui eussent empêché l'invalidation du député conservateur.

Voici, suivant l'ordre des suffrages obtenus, la liste de tous les candidats qui se sont présentés dans le département de Maine-et-Loire :

MM. Benoist, républicain	11,598 élu.
Bury, républicain	11,182 élu.
De Civrac, conservateur	11,143 élu.
Berger, conservateur	10,890
Maillé, républicain-radical	10,410 élu.
De Soland, conservateur	9,878 élu.
A. de Maillé, conservateur	9,283 élu.
Fairé, conservateur	8,627
Guitton, républicain	7,846
L. de Terves, conservateur	7,688 élu.
A. d'Andigné, conservateur	6,579
L. Janvier de la Motte, répub.	6,421
Gazeau, républicain	4,177
A. Janvier de la Motte, rép.	3,102
Chabert, socialiste (dans deux circonscriptions)	586

Aux élections du 14 octobre 1877, les divers candidats arrivaient dans l'ordre suivant :

MM. Berger	13,441 élu.
Durfort de Civrac	12,097 élu.
De Soland	11,899 élu.
Fairé (invalidé au profit de M. Maillé)	10,812 élu.
Janvier de la Motte	10,581 élu.
Maillé	9,661
Benoist	9,638 élu.
Merlet	9,320
A. de Maillé	9,079 élu.
Mourin	7,148
Général Genet	6,357
Blanvillain	4,457
Combier	2,734
Béchet	2,015
Robert	1,828

Le 5 mars 1876, l'élection d'un député à Saumur avait donné le résultat suivant, au 2e tour de scrutin :

MM. Berger	12,423 élu.
Bury	8,227

Théâtre de Saumur.

LUNDI 29 août 1881,

A l'occasion des courses et du carrousel,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Organisée par

Mme Thénard, de la Comédie-Française.

LES OUVRIERS, comédie en 1 acte, en vers, de Manuel.

CHEZ L'AVOCAT, comédie en acte.

LE DÉPIT AMOUREUX, comédie en 2 actes, de Molière.

Intermèdes comiques, par Mme Thénard, M. Lévy et Mlle Rosamond.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

QUAI DE LIMOGES.

Ouverture tous les soirs

A partir d'aujourd'hui samedi.

LA JOLIE BELLEVILLOISE

LA MERVEILLE DU XIXe SIÈCLE

Pesant 375 1/2 kilos, âgée de 18 ans.

Cette colosse est incomparable par sa grâce et sa beauté.

RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

elle-même ne lui devînt un obstacle. Enfin, elle entendit tirer le plus doucement possible les verroux de la porte, puis se refermer le grand portail. Il n'y avait pas à hésiter. Elle s'élança dans l'escalier, le gravit avec la rapidité d'une gazelle et, le cœur palpitant, rentra dans sa chambre où elle se renferma. Elle mit quelques bois minces dans la cheminée, les alluma, s'agenouilla devant la flamme pour ranimer ses membres glacés par le brouillard du matin. Quand elle eut repris un peu de chaleur et un peu de vie, elle se dépouilla de la couverture. Alors, se jetant tout habillée sur son lit :

— Ou j'en mourrai, dit-elle, ou je saurai la vérité.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

Faites lire vos œuvres à vos ennemis, si vous voulez les corriger; eux seuls vous diront les défauts; et non à vos amis, qui sont vous-même.

L'homme qui écoute est l'ennemi naturel de celui qui parle.

Ce qu'il faut à la multitude, c'est de la médiocrité de premier ordre.

Tribunal civil de première instance de Saumur.

Etude de Me V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

D'un jugement rendu par défaut, par le tribunal civil de première instance de Saumur, en date du vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, à la requête de Mme Rose Jaunault, épouse du sieur Théodore Marchand, ladite dame propriétaire, demeurant à Albœuf, commune de Forges,

Ayant Me V. Le Ray pour avoué constitué;

Il appert :

Que le sieur Théodore Marchand, son mari, se trouvant actuellement dans la maison de santé de Sainte-Gemmes-sur-Loire, a été déclaré en état d'interdiction.

Pour extrait certifié sincère et véritable, par moi, avoué de la dame Marchand, demanderesse à l'interdiction.

Saumur, le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-un.

(556) V. LE RAY.

Etude de Me V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

Par exploit de Bourasseau, huissier à Saumur, en date du vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré,

La dame Jeanne Fouchard, épouse du sieur Augustin Huet, marchand de chevaux, avec lequel elle demeure à Saint-Pierre-en-Veau, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, a formé contre ledit sieur Augustin Huet sa demande en séparation de biens, et Me Vincent Le Ray, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, rue du Marché-Noir, n° 12, a été constitué pour la demanderesse, sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme, par moi, avoué soussigné.

A Saumur, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-un.

(557) V. LE RAY.

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à Me CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à Me BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Grande quantité de BEAUX FUTS Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (542)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, **demande un apprenti.**

A VENDRE

BON CHIEN DE CHASSE.

S'adresser à M. Germain MOINET, propriétaire au Coudray-Macouard.

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

A VENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprenties pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, nos 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1,

En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

1° **Une première ouvrière pour Robes et Confections,** très-capable;

2° **Un apprenti pour le commerce.** (460)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans **demande une place de valet de chambre.**

Bons renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

Grande Liquidation !!!

Avec remboursement intégral de tous achats de mes *excellents* vins, après paiement de traite à 60 jours d'envoi, à tous mes clients, des *Bons de l'Assurance financière de Paris*, équivalent à la somme payée, garantis par *des rentes sur l'Etat* qui leur sont remboursées d'une manière irréfutable par voie de tirage.

Franco en gare à Blaye.

228 litres, *excellent* vin rouge *vieux Bordeaux*, 1res cotes, à 110 francs.

228 litres, *excellent* vin rouge *vieux St-Emilion*, à 137 fr. 50.

Vins fins étrangers, tels que : *Madère, Malaga, Xérès, Porto, Alicante, Grenache, Marsala, Muscat*, logés en barils de 40 à 42 litres, à 1 fr. 60 le litre; les mêmes vins logés en caisses de 25 à 50 bouteilles assorties, au choix, à 2 fr. 10 la bouteille; les mêmes vins se vendent partout 3 fr. 25 à 3 fr. 50.

Ecrire à J. LANNA, 24, rue Servandoni, à BORDEAUX. (424)

Extrait de Viande

Bouillon instantané

LIEBIG

5 Médles d'Or, 3 Gds Diplôs d'Honneur

PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

INHALATEUR-CIGARE Bté S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de

GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac désireux de se corriger. Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTUI RENFERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacien de 1re classe TOULOUSE (Hte Gne) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

CHEMISERIE SPÉCIALE

Mesures à joindre à toute commande :

1re Mesure. 1 à 1, tour du cou.
2e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
3e — 3 à 3, largeur du poignet.
4e — 1 à 4, longueur du plastron.
5e — 5 à 5, le tour sous les bras.
6e — 6 à 6, le tour de la taille.
7e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

	38.	14.78.	27.	43.	92.	80.	103.
Mesures :	1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, **demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.**

S'adresser au bureau du journal.

98, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY ✻

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la *Farine Mexicaine* est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boites de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. **Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare,** *M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.*

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.
Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.
Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.
Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — **Repassage à neuf.**

Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les *dartres* et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les *rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps* (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE *pour combattre* avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie

Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 15 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la *scrofule*, le *rachitisme*, les maladies *dartreuses, syphilitiques*, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les *démangeaisons*. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages **herniaires**, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovauf.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.